



À Anthisnes aussi, le TTIP fait débat - 26/03/2015

ANTHISNES -

Au projet de partenariat entre l'Union européenne et les États-Unis, la majorité ne dit pas «non» d'emblée. Mais elle pose ses conditions.

À la sortie du Conseil communal d'Anthisnes mardi soir, Alphonse, René et d'autres citoyens présents prolongeaient le débat sur les fameux «TTIP» et «CETA». Deux accords de partenariat économique entre, respectivement, l'Union européenne et les États-Unis ainsi qu'entre l'Union européenne et le Canada. Si tout cela dépasse le cadre communal, ces deux accords pourraient malgré tout avoir des impacts non négligeables sur le quotidien de la commune et de ses citoyens.

«Vous vous imaginez, vous, gober de la viande aux hormones et des produits à base d'OGMs?!, s'indigne Alphonse. Quelles conséquences cela aurait pour notre production locale?» Et René de faire écho aux deux autres dangers mis en exergue par le bourgmestre, Marc Tarabella (PS). «Ce qui m'inquiète, c'est non seulement la possibilité d'un arbitrage privé en cas de conflit entre la commune et une grosse firme privée. Mais aussi cette reconnaissance mutuelle des normes en matière sociale, sanitaire, alimentaire, environnementale ou technique... Cela déboucherait sur une concurrence inégale. Les normes américaines sont plus faibles que nos normes européennes.»

C'est pour prévenir ces différents effets que le Conseil a formulé une motion ayant trait aux deux accords de partenariat économique. *«Nous ne disons pas «non» d'emblée à ces accords. Ce serait contre-productif. Mais nous posons nos conditions: pas d'affaiblissement du cadre communal, préserver les secteurs publics et non-marchands, intégrer les normes les plus élevées, que cela concerne les droits sociaux, à la santé, à l'éducation, les droits humains, l'environnement, la protection des travailleurs et des consommateurs.»*

Quant au vote de la motion, seuls les quatre conseillers de la liste MR-IC ont opté pour l'abstention.

P.P., (L'Avenir)